



Utilisation photos d'1 appartement vendu

Par **appart83**, le **19/07/2011** à **14:50**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en mars 2010 dans une agence X. Depuis un moment, je vois encore l'annonce de mon appartement par une agence Y sur un site internet, fréquemment remise à jour.

Sachant que l'agence Y est le syndic de ma copropriété et qu'ils sont donc au courant de la vente de mars 2010

Quels sont les recours/actions possibles et les éventuels arguments afin qu'ils retirent cette annonce où des photos de mon appartement figurent.

En vous remerciant

Cdt

Par **fra**, le **19/07/2011** à **14:55**

Bonjour,

Envoyez à votre syndic une LRAR rapportant votre acquisition, afin qu'il retire cette annonce caduque.

Par **appart83**, le **19/07/2011** à **16:39**

Bonjour, je vous remercie pour cette réponse rapide

Cdt